De : **Rise for Climate Belgium**
Subject: Refuser la participation des lobbyistes des énergies fossiles à la COP31
To: Verstraete Alexander, Gerard Frank

Monsieur le Ministre Crucke,

Nous vous remercions ainsi que vos collaborateurs Alexander Verstraete et Frank Gérard pour la réunion que nous avons eue avec eux le 13 octobre dernier.

Aujourd'hui nous vous écrivons pour vous faire part de notre vive inquiétude face à l'influence démesurée de l'industrie des énergies fossiles sur la politique climatique et pour vous inciter à ne pas accorder d'accès privilégié aux représentants des compagnies pétrolières et gazières lors des prochaines négociations des Nations Unies sur le climat à la COP31.

Les négociateurs européens se rendront à Antalya en pleine crise énergétique. Le coût de la dépendance de l'Europe aux énergies fossiles est encore une fois mis en lumière, et se répercute sur la hausse des factures d'énergie tandis que d'autres en profitent massivement. Les six plus grandes compagnies pétrolières et gazières ont enregistré des bénéfices de près de 80 milliards de dollars au deuxième trimestre de cette année.

Bien que votre gouvernement affirme sa détermination à se détourner des énergies fossiles, l'industrie, motivée par des intérêts commerciaux évidents, fait pression pour maintenir sa dépendance. Le même schéma se répète lors des négociations climatiques de l'ONU : à la COP30 de Belém, un participant sur 25 était un lobbyiste des énergies fossiles, selon une étude de la coalition « Kick Big Polluters Out ». Ils étaient plus nombreux que toutes les délégations nationales à l'exception du Brésil, pays hôte. Ce système d'accès privilégié mine la confiance du public et l'intégrité du processus décisionnel en matière de climat et d'énergie.

À Antalya, défendre la sortie progressive des énergies fossiles pour maintenir l'objectif de 1,5 °C à un niveau acceptable va de pair avec la nécessité de veiller à ce que les intérêts des énergies fossiles n'entravent pas ou ne freinent pas cette transition. Comme le souligne le récent rapport du PNUE intitulé « Limiter le dépassement », chaque fraction de degré évitée permettra de sauver des vies, de protéger les écosystèmes et de réduire les pertes économiques.

Les vagues de chaleur record de cet été confèrent un caractère d'urgence renouvelé à la transition. La flambée des températures a entraîné près de 3 000 décès supplémentaires rien qu'en Belgique. Il ne s'agit pas d'un événement fortuit, mais de la conséquence directe de décennies de retards et d'obstructions de la part de ceux qui profitent des énergies fossiles.

Une nouvelle étude de l'ONG « Fossil Free Politics » révèle qu’au cours des trois dernières années, les États membres de l’UE ont fait venir plus de 330 dirigeants du secteur des énergies fossiles, venus défendre leurs modèles économiques polluants.

Votre gouvernement, pour sa part, a inclus 47 de ces dirigeants dans ses délégations — soit le troisième nombre le plus élevé parmi les États membres de l'UE, après l'Italie et la France, pays dont la population est largement supérieure. Entre les COP28 et COP30, 14 % des places au sein de la délégation belge ont été attribuées à des lobbyistes du secteur des énergies fossiles, notamment au PDG et à des cadres supérieurs de l'opérateur gazier Fluxys.

Le modèle économique de l'industrie des énergies fossiles est incompatible avec l'objectif de 1,5 °C fixé par l'Accord de Paris. Permettre à leurs représentants de participer aux négociations climatiques mine la confiance du public et retarde l'abandon progressif des énergies fossiles. Pourtant, des solutions éprouvées existent.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a depuis longtemps reconnu le risque d'une influence indue exercée par les lobbyistes de l'industrie du tabac sur les mesures de santé publique visant à réduire la consommation de tabac. En 2003, elle a adopté la Convention-cadre pour la lutte antitabac (CCLAT), reconnaissant l'incompatibilité fondamentale entre les intérêts de cette industrie et ceux des responsables de la santé publique. Ce texte établit des lignes directrices pour protéger l'élaboration des politiques de santé publique contre toute influence indue de la part de cette industrie, ce qui comporte l'exclusion de ses lobbyistes des négociations internationales menées sous l'égide de l'OMS. Nous estimons qu'il est essentiel d'adopter une approche similaire à l'égard de l'industrie des énergies fossiles.

Nous, soussignés, vous appelons à soutenir des mesures fortes visant à préserver l'élaboration des politiques publiques de toute influence de l'industrie des énergies fossiles :

a) Ne pas accorder d'accréditation (y compris des badges supplémentaires) aux lobbyistes ou aux dirigeants du secteur des énergies fossiles pour les sommets climatiques des Nations unies, et les exclure de votre délégation nationale pour la COP31 et les futures négociations — en s'appuyant sur l'exemple positif donné par la Commission européenne lors de la COP29.

b) Plaider pour la mise en place, au sein de la CCNUCC, d'un cadre de responsabilité (« Accountability Framework ») visant à protéger les négociations contre toute influence indue. Cela inclut l'instauration de règles strictes de déclaration des conflits d'intérêts pour tous les participants, dans la lignée du consensus exprimé par de nombreuses Parties — lors du « Dialogue ouvert sur le renforcement de la transparence de la participation et de l'intégrité dans le processus de la CCNUCC » (tenu durant la SB64 en juin) — sur la nécessité de traiter la question des conflits d'intérêts.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.
Larry Moffett et Kim Le Quang pour www.riseforclimatebelgium.eu